



Dimanche 12 juin 2016

# SAINT-MALO



Départ de Lorient, Place Glotin à 7h00 précises

Arrivée à Saint-Malo vers 9h30

Retour à Lorient prévu vers 20h00

## Programme de la matinée

Arrivée vers 9h30, pour une visite guidée toute la journée.

### La Tour Solidor



Une première pause devant ce donjon fortifié composé de trois tours réunies par de petites courtines qui fut construit entre 1369 et 1382, par le duc Jean IV de Bretagne afin d'avoir un contrôle sur la Rance à une période où la ville de Saint-Malo était rebelle à son autorité. La tour a été bâtie sur un site déjà fortifié, la Tour d'Oreigle<sup>4</sup>, aussi appelée Tour Aiquin<sup>5</sup> et qui comprenait un petit châtelet, transformé en corps de garde du nouvel ensemble et une enceinte fortifiée, elle-même construite sur des fortifications gallo-romaines.

### 10h15 Le Musée d'histoire - Château de Saint-Malo



L'ancien musée du XIX<sup>e</sup> siècle a été en grande partie détruit en 1944 au cours des combats de la Libération de la ville. Les collections actuelles évaluées à plus de 8500 biens sont centrées plus particulièrement sur l'histoire et le patrimoine maritime de Saint-Malo et de son pays environnant. La grande pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve, le grand commerce maritime, la guerre de course avec les célèbres figures de Duguay-Trouin et de Surcouf, le long cours, la construction navale sont les principales sections. (1h30)

**NB: Les escaliers du musée sont signalés difficiles pour les personnes ayant des problèmes de mobilité.**

### Ar-Zénith

Ar-Zénith est le premier navire civil à avoir mis cap sur l'Angleterre après l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. Restauré par l'Association APPEL AR ZENITH et classé Monument Historique en 1999.



### La cathédrale Saint-Pierre d'Aleth (Saint-Servan)

(si nous en avons le temps)



Vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, le Gallois Malow, ou Malo, débarque sur le rocher d'Aaron, qui est devenu par la suite l'actuelle ville de Saint-Malo. Au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, le roi Nominoë place le siège épiscopal à Alet et délimite le diocèse appelé Pagus Alethensis. L'emplacement de la cathédrale reprend celui d'une chapelle existant déjà au VI<sup>e</sup> siècle. Du fait des invasions et de sa position, l'église cathédrale d'Alet a été incendiée au moins

trois fois au VIII<sup>e</sup> siècle par les troupes de Charlemagne, et au début du X<sup>e</sup> siècle par les Normands.

### **12h15 - Déjeuner - Centre Varangot - Menu « Canot »**

#### Programme de l'après-midi

### 14h30 - Une malouinière: La Villebague



C'est aux alentours de 1710 que naît véritablement un nouveau type de résidences secondaires désigné par l'expression de « malouinière » (la Giclais, le Lupin, la Chipaudière, la Balue, le Bosc, Hôtel d'Asfeld). Le style de Garangeau (disciple de Vauban et son équipe) est très net. La plupart des malouinières

furent construites entre 1680 et 1730, dans un rayon de douze kilomètres autour de Saint-Malo, par les armateurs malouins voulant échapper à l'univers congestionné de la ville tout en restant assez proches pour pouvoir s'occuper de leurs navires et de leurs cargaisons. (Retour en ville par un petit circuit des malouinières)

### 16h30 - Les remparts

Présentation d'une partie du tour des remparts, côté mer, offrant une vue sur les forts en mer.

17h00 Retour vers le bus en traversant la ville (qui n'est pas très grande ...)

*Horaires et programme des visites ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas « contractuels »*



**SOCIETE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE  
DU PAYS DE LORIENT**  
Maison des Associations - 12 rue Colbert - B 73 - 56100 LORIENT  
tél 0297646748 - mail : sahpl@wanadoo.fr - Site: sahpl.fr

## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**SAINT-MALO Dimanche 12 Juin 2016**

*Voir le programme ci-contre*

M. : .....adhérent / non-adhérent

Mme : .....adhérente / non-adhérente

Nombre de personnes :

adhérent = .....x 53 € = .....€

non-adhérent = .....x 63 € = .....€

TOTAL = .....€

**Seuls les bulletins d'inscription signés et accompagnés de leur règlement** pourront être pris en compte et ceci dans la limite des places disponibles

L'inscription à la sortie implique le respect des consignes de sécurité données par les organisateurs au cours de la journée et les participants doivent être titulaires d'une assurance responsabilité civile personnelle.

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à la sortie en fonction des circonstances (terrain - météo - accès difficiles)

Lu et approuvé

Date et Signature(s)

**Bulletin à renvoyer à l'adresse figurant ci-dessus le plus rapidement possible accompagné d'un chèque du montant de votre participation, établi à l'ordre de la SAHPL.**

Renseignements :

Claude CHRESTIEN - Tél. : 02 97 83 38 68 (heures de repas).